

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2015/10/27-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 octobre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 8 octobre 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Modification de l'offre de formation : complément (UFR Médecine)

Le conseil d'administration approuve le complément de modification de l'offre de formation pour l'UFR Médecine.

La modification est détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

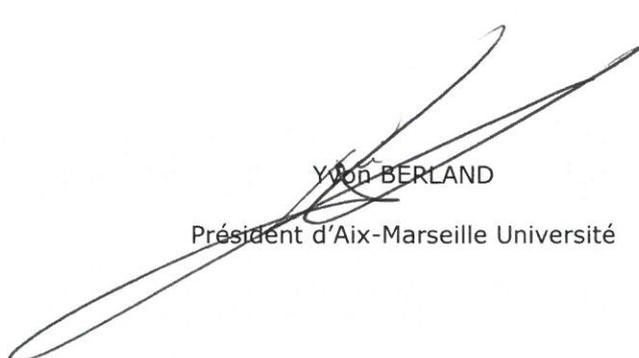
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 27 octobre 2015



Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université



Composante	Type de diplôme	Intitulé / Mention	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 8 octobre 2015
MEDECINE	Certificat de Capacité	Orthophonie	* En première année, réduction du nombre de demi-journées de stage qui passe de 30 à 21 et de 52 à 46 à chacun des semestres de la troisième année ; * En troisième année, variation du volume horaire de certaines UE pour une diminution totale de 24 HCM et 61 HTD.	Favorable
MEDECINE	Certificat de Capacité	Orthoptie	En première année, modification du nombre de crédits ECTS associés à certaines UE et transfert de l'UE 19 "Notions de Pharmacologie" du second au premier semestre.	Favorable